FICHE FORMATION
TITRE MONITEUR D'ATELIER
NIVEAU 4

1. REFERENTIEL

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau, sous l'intitulé "Moniteur d'atelier" avec effet au 19 mai 2015, jusqu'au 4 janvier 2024.

2. REPARTITION DE L'ALTERNANCE

- 441 heures de formation théorique
- 105 h de **stage hors lieu d'emploi de 3 semaines auprès d'un autre ESAT ou SAI**
- En moyenne 36 semaines de temps employeur (incluant les congés payés)

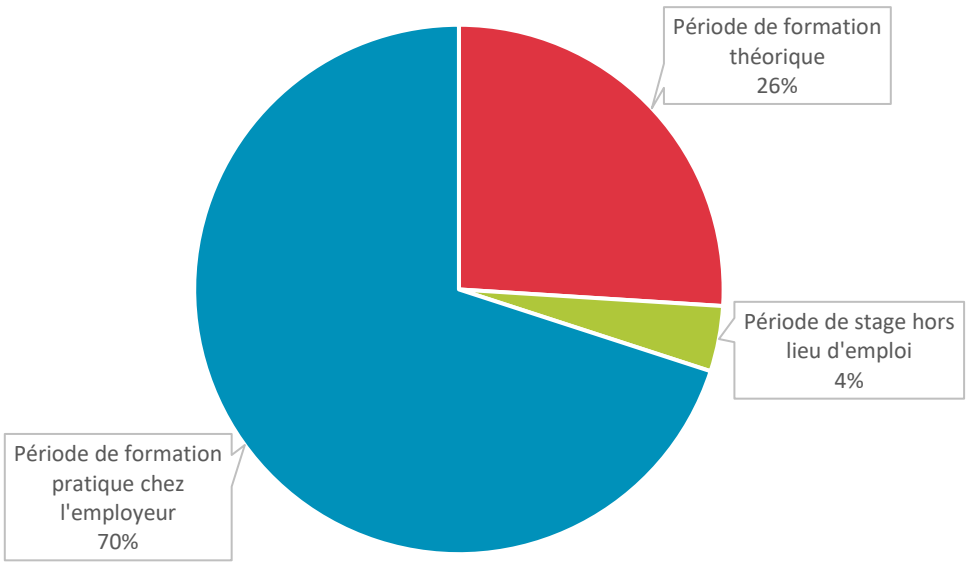

3. MODALITES DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT

Cette formation par la voie de l'apprentissage repose sur la pédagogie de l'alternance. Chaque Centre de formation partenaire met à disposition les moyens pédagogiques

nécessaires au bon déroulement de la formation en distanciel ou présentiel. (Supports pédagogiques, plateforme numérique, locaux adaptés…etc)

- 1 entretien d'installation entre le CFA et le Maitre d'apprentissage dans le premier trimestre
- 1 entretien entre le CFA et l'apprenti-e en début de contrat d'apprentissage
- Un livret de suivi incluant les évaluations sur le lieu d'emploi et de stage permettant le suivi de l'apprenti
- Livret d'apprentissage permettant les échanges entre le Maitre d'apprentissage, les formateurs, l'apprenti et le CFA
- 1 visite effectuée par le formateur sur le lieu d'emploi

4. CONTENU – COMPETENCES A ACQUERIR

BLOC 1 ACCOMPAGNER LES PERSONNES ACCUEILLIES DANS L'ATELIER, AU SEIN D'UNE ÉQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE

- Accueillir et instaurer la relation
- Identifier les besoins et prendre en compte les attentes des personnes
- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des projets personnalisés
- Travailler au sein d'une équipe pluri-professionnelle et en partenariat avec les institutions en utilisant les technologies actuelles de communication professionnelle

BLOC 2 ANIMER, ORGANISER ET GÉRER LA PRODUCTION OU LES PRESTATIONS DES ERVICE D'UNE ÉQUIPE DANS LA STRUCTURE ET/OU HORS LES MURS

- Garantir la sécurité des personnes et des biens
- Animer une équipe
- Répartir les activités, organiser et rendre accessibles les postes de travail en tenant compte des potentiels et des projets des personnes
- Gérer la production ou la prestataire de service confiée
- Participer à la relation avec les fournisseurs, les clients et les prestataires

BLOC 3 GÉRER, DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES INDIVIDUELLES ET PARTICIPER A LEUR ÉVALUATION

- Evaluer les compétences d'une personne accueillie et identifier ses besoins en formation
- Mettre en œuvre la formation interne en cours de production
- Accompagner les personnes accueillies dans l'acquisition des compétences, dans des démarches de reconnaissance des savoir-faire professionnels ou dans la validation des acquis de l'expérience

5. CERTIFICATION

Evaluation Terminale en centre de formation

a. L'accès à l'évaluation

Pour accéder à l'évaluation, le candidat devra satisfaire les éléments suivants attestés par l'organisme de formation :

- Avoir suivi au moins 80% de chaque bloc de la formation et être en situation d'encadrement de travailleurs handicapés pendant les périodes en établissement (comme salarié ou stagiaire)[2].
- Avoir participé aux évaluations formatives réalisées par l'organisme de formation.
- Avoir remis un écrit support à l'organisme de formation dans le délai imparti.
- Avoir suivi le stage de 105 heures dans un autre établissement que l'établissement principal.

b. Les modalités d'évaluation

L'évaluation des compétences se fait :

- A partir de la rédaction d'un écrit support portant sur des situations particulières en lien avec les compétences des trois blocs.
- D'un entretien, d'une durée de 75 minutes, au cours duquel le candidat :
  - Présente son parcours, ses activités au sein de son établissement
  - Explicite les situations choisies à l'écrit.
  - Echange avec le jury, autour d'un questionnement apporté par le jury, pour éclairer l'ensemble des compétences attendues du métier.

6. MOYENS PEDAGOGIQUES

Moyens humains

L'équipe pédagogique comprend 1 coordinateur pédagogique du dispositif et des formateurs permanents (en charge de référence de parcours, d'enseignements et d'autres activités pédagogiques)

Moyens techniques

- Les salles pédagogiques, les plateaux techniques et le centre de documentation
- Les moyens informatiques, réseau partagé et connexion wifi, plateforme web Moodle

Modalités de suivi et d'accompagnement : La formation se déroule en mixité distanciel-présentiel avec :

- Cours avec des apports théoriques ou méthodologiques
- Modules d'accompagnement personnalisé du parcours, des activités pédagogiques individuelles, des guidances et des bilans d'autoformation.
- Groupes d'accompagnement à la professionnalisation ou d'analyse de la pratique

7. DISPENSES ALLEGEMENT DE FORMATION

Pas d'allègement, ni de dispenses